

# Infirmière référente douleur



Sonia Argaud



Une douleur est un signal : prévenir, évaluer et prendre en charge la douleur est un droit des patients.

Selon le code de santé publique : « Toute personne a le droit de recevoir des soins visant à soulager sa douleur. Celle-ci doit être prévenue, évaluée, prise en compte et traitée. »

## Missions

- Reconnaître les différents types de douleur,
- Evaluer la douleur,
- Conseiller, accompagner, expliquer les traitements prescrits contre la douleur avant, pendant et après l'hospitalisation,
- Travailler en collaboration avec les praticiens et les professionnels de santé de l'HPCA afin d'améliorer la prise en charge de la douleur du patient dans les services d'oncologie, de chirurgie et en maternité.

## Pour qui ?

- Les patients hospitalisés ou en parcours de soins à l'HPCA.

## Comment ?

- Dans le bureau de consultation de l'espace Passerelle I Santé au RDC de l'HPCA.
- Sur rendez-vous de 8h30 à 16h.
- La demande s'effectue par téléphone : **02 57 24 02 00 poste 6074.**